



Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 24-04-2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre avril à vingt heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Marie Thérèse PLUCHON, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 18 avril 2025

Nombre de membres en exercice : 23

Présents : Mmes BRIN V. CORRE W. GAUTHIER S. HELLEUX D. PLUCHON MT. SUREAU MO. THOMAZEAU V.
MM. CAVOLEAU D. COULEAU T. GAUTHIER D. GEFFARD R. GRAVOUIL J. GUERIN A. LANDREAU B. MENARD J.D.

Absent ayant donné pouvoir :

Madame Marie Christine RETAILLEAU a donné pouvoir à Monsieur Raphaël GEFFARD
Madame Aline ROUSIERE a donné pouvoir à Monsieur Jean-Daniel MENARD
Madame Ludivine ARNOUX a donné pouvoir à Monsieur Denis GAUTHIER
Madame Caroline BILLAUD a donné pouvoir à Monsieur David CAVOLEAU
Monsieur Franck ENON a donné pouvoir à Monsieur Antony GUERIN
Monsieur Anthony MERLET a donné pouvoir à Madame Valérie THOMAZEAU

Absents : Cyril CAILLEAUD et Lionel VIGNERON

En vertu de l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal nomme, à l'unanimité, Madame Wendy CORRE comme secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2025. **Unanimité**

L'ordre du jour de la présente séance, figurant dans la convocation transmise à chaque conseiller est le suivant :

Numéro d'ordre	Objet
DEL-2025-024	Demande de subvention auprès du Département de la Vendée au titre du produit des amendes de Police – aménagement de sécurité entrée agglomération RD6 (rte de Chanverrie)
DEL-2025-025	Acquisition suite préemption des parcelles ZX n°11, 12 et 62 (cette dernière devant faire l'objet d'une division cadastrale) sises Les Moulins de la Fauconnière
DEL-2025-026	Décision modificative n°1 du budget principal
DEL-2025-027	Communication des décisions du Maire prises en vertu des délégations consenties par le conseil municipal.

1- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE LA VENDEE AU TITRE DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE – AMENAGEMENT DE SECURITE EN ENTREE D'AGGLOMERATION RD6 (ROUTE DE CHANVERRIE)

Madame le Maire indique que dans le cadre des travaux d'aménagement de sécurité en entrée d'agglomération RD6 (route de Chanverrie), la commune peut solliciter une aide financière auprès du Département de la Vendée au titre du produit des amendes de police pour les communes de moins de 10 000 habitants.

Madame le Maire expose les priorisations du Département pour l'année 2025 :

- Les aménagements visant principalement à inciter les automobilistes à réduire leur vitesse (chicanes, écluses, etc...)
- Les aménagements renforçant la sécurité des usagers vulnérables tels que les piétons, les cyclistes et les conducteurs de 2 roues motorisés (cheminements doux, élargissement de trottoirs ...).

Madame le Maire précise que le montant de l'avant-projet présenté par Vendée Expansion s'élève à :

- Aménagement de sécurité : 111 652,80 € TTC
- Liaisons douces : 74 869,20€ TTC

Etant précisé que la présente demande de subvention engage la collectivité à réaliser les travaux dans un délai de 12 mois.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Vendée au titre du produit des amendes de police.

2- ACQUISITION (SUITE PREEMPTION) DES PARCELLES ZX N°11, 12 ET 62 (CETTE DERNIERE DEVRA FAIRE L'OBJET D'UNE DIVISION CADASTRALE) SISES LES MOULINS DE LA FAUCONNIERE.

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que par DEC-2024-042 en date du 28-11-2024 la commune a fait valoir son droit de préemption portant sur les parcelles ZX11, 12 et 62 (cette dernière devant faire l'objet d'une division cadastrale) sises les Moulins de La Fauconnière.



Par courrier reçu en mairie en date du 10 janvier 2025, le propriétaire des parcelles a indiqué accepter la proposition de la collectivité à savoir 13,50€/m² soit 87 939€ TTC, auxquels s'ajoutent les frais d'acte notarié et les frais de commission.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider cette acquisition et d'autoriser Mme le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

3- DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL

Madame le Maire précise qu'il convient d'ajuster les inscriptions budgétaires, tant en dépenses qu'en recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement du budget principal.

Section de fonctionnement					
DÉPENSES			RECETTES		
Chap.	Libellés	Augmentations ou diminutions de crédits	Chap.	Libellés	Augmentations ou diminutions de crédits
Dépenses réelles			Recettes réelles		
			74	Dotations et participations	-1 800,00 €
			75	Autres produits de gestion courante	15 000,00 €
			77	Produits spécifique	-200,00 €
Dépenses d'ordre			Recettes d'ordre		
O42	Opérations d'ordre de transfert entre section	13 000,00 €			
TOTAL		13 000,00 €	TOTAL		13 000,00 €
Section d'investissement					
DÉPENSES			RECETTES		
Chap.	Libellés	Augmentations ou diminutions de crédits	Chap.	Libellés	Augmentations ou diminutions de crédits
Dépenses d'équipement non individualisées			Recettes d'équipement		
21	Immobilisation corporelles	1 044 930,32 €	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 109 930,32 €
Opérations d'équipement					
100	Services Techniques	65 000,00 €			
30	Cimetière	5 000,00 €			
97	Construction bâtiments publics	8 000,00 €			
Dépenses d'ordre			Recettes d'ordre		
			0-0	Opération d'ordre de transfert entre sections	13 000,00 €
TOTAL		1 122 930,32 €	TOTAL		1 122 930,32 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'approuver cette décision modificative n°1 du budget principal

4- COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DES DELEGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.

Date	Numéro	Objet	Tiers	Montant T.T.C.
21/03/2025		Sonorisation de l'église.	SPPEC (49300)	9 792,48 €
28/03/2024	DEC-2025-012	Révision de loyers à compter du 1er avril 2025 : le local professionnel situé 15 bis place du Marché et l'appartement n°4 sis 8 rue du Calvaire.		
01/04/2025	DEC-2025-013	Renonciation à préempter la parcelle ZX 111 (268 m² à détacher - nouveau 112)		
09/04/2025	DEC-2025-014	Renonciation à préempter la parcelle ZX 111 (301 m² à détacher - nouveau 127)		
09/04/2025	DEC-2025-015	Renonciation à préempter la parcelle A 2233		
03/03/2025		Maintenance de l'éclairage public 2025.	SyDEV (85036)	10 289,55 €
01/04/2025		Maîtrise d'œuvre de l'aménagement extérieur des salles rue Jacques Forestier.	SAET (85000)	4 080,00 €
01/04/2025		Spectacle du 5 juillet 2025 au parc de Landebaudière "L'Hotel du Libre Echange".	THEATRE REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE (49305)	2 769,38 €
18/04/2025		Fourniture attelage pour véhicule Peugeot Partner 1 immatriculé BQ-919-XB.	GARAGE DE L'HORIZON (85130)	1 815,68 €
18/04/2025		Fourniture attelage pour véhicule Peugeot Partner 2 immatriculé EQ-658-LZ.	GARAGE DE L'HORIZON (85130)	1 824,17 €
18/04/2025		Fournitures et entretien terrains foot (travaux de printemps).	VERTYS (85200)	4 482,11 €
18/04/2025		Fournitures et entretien terrains foot (travaux d'automne).	VERTYS (85200)	4 047,60 €
23/04/2025		Renouvellement de verres - Salle polyvalente de Landebaudière.	HENRY JULIEN (62400)	1 065,60 €
23/04/2025		Logiciel de gestion d'accès des salles de Landebaudière et du complexe sportif des Tourelles.	KELIO (49300)	6 810,00 €
23/04/2025		Maintenance du logiciel de gestion d'accès des salles de Landebaudière et du complexe sportif des Tourelles (durée de 3 ans).	KELIO (49300)	7 200,00 €

A l'unanimité, le conseil municipal prend acte des décisions du maire.

La séance est levée à 21h10

Questions diverses

Prochain conseil municipal :

- 22 mai 2025

Calendrier des conseils municipaux 2025

- 26/06
- 11/09
- 16/10
- 13/11
- 11/12

- Tirage au sort dans le cadre de la préparation de la liste des Jurés d'Assises pour l'année 2026 (6)

Rappel dates :

- 24 juin : soirée des élus du Pays de Mortagne
- Cérémonie du 8 mai : RDV 10h45 au cimetière

La Roue Cool - du 30 avril au 18 mai 2025. : commission de sécurité en salle + point sur site 28/04. Soirée d'ouverture pour les partenaires : 29/04.

Présentation esquisse aménagement extérieur des salles rue Jacques Forestier

Déconstruction ancienne école St Joseph (démarrage des travaux = 26 mai durée estimée 8 semaines)

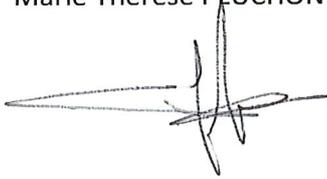
Point sur les travaux en cours : cimetière / rue J. Forestier

Entretien des terrains de foot

Agrivoltaïsme

Piste cyclable

Le Maire,
Marie Thérèse PLUCHON



Le secrétaire de séance
Wendy CORRE

